

Relevé de décision de la CE de l'UD du 14 avril 2017

ARLIX Lucie	excusée	FAYET Yvan	présent	LAVERGNE Véronique	Présente
AUDUBERT LALANDE Gwladys	présente	FOUCHONNET Woody	présent	MAGES Chantal	
AZZOUG Evelyne	excusée	GALLIENNE Sophie	excusée	MARCHAND Wally	excusé
BARRAUD Sandrine	présente	GASTOU Patrick	excusé	MINBIOLLE Sylvain	présent
BOULAY Raynald	excusé	GEREAUD Eric	présent	MONTENON Joël	présent
BOURINET Méлина	excusée	GUENARD Sandrine	présente	PARISSE Wilfried	excusé
BOURLAND FREDDY	excusé	GUIMBERTEAU Joël	présent	PASCAUD Christian	présent
CHAILLOU Christophe	présent	GUYTON Magalie	excusée	PETRY Mélanie	présente
DELAUGE Patrick	présent	LABLANCHE Michaël	présent	SALLOT Christophe	présent
DESVAUD Bruno		LACOUX Pascal	présent	SEBIRE Thierry	présent
DUMOUSSEAU Samantha	présente	LAGARDE Jean-Marie	excusé		
INVITÉS :					
AUDIDIER Renaud	présent	USR BAUDOUT Daniel		COLL. HORTE et TARDOIRE PONTAC Antony	présent
MARTIN Véronique	présente				

1/ Actualité /Sylvain MINBIOLLE :

Voir Annexe 1 /Rapport introductif

La discussion a surtout porté sur l'enjeu du 1^{er} mai dans ce contexte politique et notamment par rapport aux élections présidentielles. Le 1^{er} mai est un moment revendicatif pour mettre en exergue nos revendications sur l'exigence de paix et de progrès social.

Suite à l'intersyndicale du 12 avril, la CE décide à la majorité :

- de faire un 1^{er} mai dans l'unité la plus large
- d'avoir un tract qui revendique l'Abrogation de la Loi Travail
- d'avoir une expression CGT en direction de nos syndicats & syndiqués

2/ Vie syndicale /Michaël LABLANCHE

Voir Annexe 2

Les points suivants ont été abordés :

- Les forces organisées du département
- La nécessité de s'implanter là où la CGT est absente
- Notre représentativité /Elections professionnelles
- La répartition des syndicats par référent et rôle du référent
- Le bilan des rencontres UD-UL au mandat précédent
- Les animateurs des collectifs de travail (en pièce jointe)

Après présentation du rôle de référent, les membres de la CE UD ont reçu la liste des syndicats dont ils sont référents. Ces derniers sont invités à prendre contact par téléphone très rapidement avec les syndicats.

- Un mail va être envoyé aux syndicats pour leur donner le nom de leur référent.

Afin de travailler au déploiement de la CGT et voir là où nous ne sommes pas présents, la Commission Exécutive a décidé :

- De s'appuyer sur les demandes de négociation au protocole électoral reçues à l'UD
- De solliciter la SECAFI pour une cartographie des entreprises charentaises de + de 50 salariés et de 10 et 50 salariés
- De faire partager aux unions locales ces données pour travailler conjointement au parrainage d'entreprise.
- Le collectif Communication est chargé de faire un tract « de présentation CGT » pour ce parrainage.

A l'unanimité, les animateurs de collectif ont été validés (tableau en pièce jointe)

3/ Démarche départementale pour la désignation des conseillers prudhommaux / Gladys AUDUBERT LALANDE

Suite à la réunion confédérale du 29 mars 2017 à Bordeaux, Gladys nous donne les critères pour être conseillers prud'homaux :

- Veiller à la parité pour chaque section
- Maillage territorial
- Etre à l'écoute
- Diplomatie
- Aisance avec le droit

Pour la Charente, le CGT doit désigner 13 CPH.

- ✓ 25 avril : nous serons informés du nombre de CPH par section
- ✓ 02 mai : ouverture du portail mis à disposition par le ministère pour inscrire les CPH (31 juillet est la date butoir des inscriptions)
- ✓ 15 mai : délai pour recevoir les candidatures proposées par les syndicats à l'UD

La liste des CPH sera validée à la CE du 20 juin 2017.

Freddy, qui est le mandataire, est en charge d'impulser la démarche auprès des syndicats et de suivre la désignation. **Pour cela, à l'occasion de la rencontre DLAJ du 20 avril, ce point sera traité avec les unions locales. Par la suite, un courrier de rappel sera transmis aux syndicats dont les salariés sont issus du privé (seront jointes les préconisations confédérales)**

4/ Budget prévisionnel 2017 / Michaël LABLANCHE

Michaël fait la présentation de ce budget prévisionnel en expliquant les différentes parties. Le budget prévisionnel est validé.

5/ Questions diverses :

- **Formation du collectif des dirigeants** : La CE décide de la tenir les 12 et 13 juin en internat.
- **Conseil de développement** : Yvan FAYET représentera la CGT

- **Conférence régionale des 06 & 07 avril 2017** : les 4 secrétaires généraux d'UD de la région Poitou Charentes composent le collectif de direction et animeront le comité régional Poitou Charente.

- **Conseil Supérieur de la Prud'homie** : La CE valide la proposition de nomination de **Gwladys AUDUBERT LALANDE**

Rapport Sylvain MINBIOLLE Actualité revendicative – CE UD 14 04 2017

Tout d'abord permettez d'avoir une pensée pour mes 4 collègues cheminots qui se sont suicidés ces dernières semaines, je vous remercie.

Nous évoluons en ce moment dans un contexte économique, social et politique rarement égalé.

Économique, car il est toujours de bon ton de culpabiliser les salariés sur le coût de leur travail, sur les droits exorbitants qu'ils ont dans notre pays par rapport à d'autres, ... pendant que les richesses continuent à s'orienter vers les plus riches, 57,1 milliards d'euros de dividendes au CAC 40 en 2016, soit le plus haut niveau jamais atteint depuis 2007.

Socialement, car le patronat accélère pour que la loi travail puisse commencer à produire rapidement ses effets néfastes. Pour preuve, la négociation de la convention collective nationale dans la branche métallurgique qui s'avère extrêmement difficile. Pour preuve également la législation des forfaits jours et les astreintes qui ne vise qu'à augmenter les durées de travail journalières et de limiter les temps de repos des astreintes et dont la CGT et la CFE-CGC ont saisi le Conseil de l'Europe.

Et le référendum à RTE où la CGT majoritaire à 58,39 % n'avait pas signé l'accord. La CGT se félicite du NON massif qui a recueilli 71% des voix dans un contexte de forte participation. C'est un véritable camouflet pour la direction de RTE et les syndicats minoritaires qui l'ont soutenue !

Politiquement enfin, car la lassitude apparente que la question politique semble déclencher est un risque pour la démocratie.

Les débats de la Présidentielle continuent de toucher « les bas-fonds » avec les affaires qui se multiplient, les mensonges et les revirements, les reniements, un bilan du quinquennat qui a dégradé les conditions de vie des salariés, avec un gouvernement qui par la politique menée a fait tomber toutes les barrières et les clivages droite gauche.

Il est de notre responsabilité en tant qu'organisation syndicale de transformation sociale de convaincre les syndiqués, les salariés, privé d'emploi et retraités de voter pour leurs intérêts en faisant le lien avec leur quotidien, tels les salaires, l'emploi, la protection sociale, le temps de travail, etc.

S'il n'est pas normal que leur vote, que notre vote soit bafoué par les renoncements ou reniements des politiques, nous devons rappeler que le droit de vote a été conquis de haute lutte. Un droit qu'on n'utilise pas s'appauvrit et nous, nous voulons au contraire, plus de démocratie, plus de moyen d'intervention citoyenne dans l'entreprise mais aussi dans la cité.

Les salariés qui sont acteurs des luttes dans les entreprises, doivent aussi l'être par les urnes en donnant leur voix au vrai camp du progrès social.

Notre déclaration confédérale "la CGT vote pour le progrès social" est à faire vivre partout, je n'irai pas plus loin sur le sujet, sauf à rappeler que tous les matériels d'explication sont à disposition, les fiches, nos formations, contre l'extrême droite et sur le programme du FN.

Pour la représentativité, les résultats annoncés que Michaël LABLANCHE abordera ensuite et dont il faut bien tenir compte, annonçant la 2^{ème} place de la CGT ont fait les choux gras de tous les médias, portant le syndicalisme réformiste de la CFDT aux nues dans une période difficile.

Il aurait été judicieux de préciser pour certains que ce résultat ne tient compte que des résultats du privé et que la CGT reste bien 1^{ère} organisation syndicale dans les TPE, dans le public et sur l'ensemble du salariat public/privé, il est toujours bon de caler les choses et de le rappeler à nos détracteurs.

Sur l'assurance chômage, dont la CGT n'a pas signé l'accord, il est intéressant de lire dans la déclaration patronale "*Nous avons trouvé un accord sur l'assurance chômage. Nous nous réjouissons que le dialogue social ait montré une fois de plus son efficacité*".

Il est bon de préciser que cet accord acte un recul important pour les salariés au bénéfice du patronat : 470 millions d'euros d'économies annuelles sur le dos des salariés et 400 millions d'euros sur le dos des seniors.

On dit merci qui ? FO, la CFDT, la CFE-CGC et la CFTC !

Sur l'Industrie, la matinée d'étude que nous avons organisée le 21 mars a été appréciée de tous et l'enthousiasme qu'elle a créé appelle du suivi avec des contenus nouveaux.

Prochaine étape le 9 mai, avec une présentation et un débat sur la transition énergétique faits par les camarades de l'EDF.

Enfin, le 1^{er} mai, date symbolique de lutte mais qui, cette année, se situe dans un contexte un peu particulier puisqu'entre les 2 tours de l'élection Présidentielle.

Cette journée doit garder son caractère revendicatif sur des sujets précis d'actualité et non se transformer, si tel était le cas, en une simple manifestation anti-FN.

L'intersyndicale départementale qui s'est tenue mercredi à l'initiative de la CGT a réuni FO – CFDT – FSU et Solidaires.

Lors du traditionnel tour de table, la CGT a indiqué que sa décision serait prise à la CE d'aujourd'hui, FO a annoncé qu'elle organisait un meeting ! Les autres actant qu'ils n'avaient pas de mandat et donc étaient plus venus pour écouter !

Les décisions suivantes ont été prises :

- La CGT envoie une proposition de tract au plus tard mardi 18 avril après -midi qui replace aussi l'histoire du 1^{er} mai, qui ne nie pas nos divisions syndicales sur notamment la loi Travail et qui inscrit notre contenu revendicatif.
- Retour par mail dans la semaine des organisations syndicales qui seront dans l'appel du 1^{er} mai.
- Réunion intersyndicale le lundi 24 avril à 14h00 pour affiner l'initiative.

Rapport Michaël LABLANCHE Vie syndicale CE du 14 avril 2017 :

Notre CGT Charente vient d'entamer un nouveau cycle suite à son 41^{ème} congrès. Celui-ci a mis en avant le besoin pour notre structure de remettre la vie syndicale au centre de notre activité, au cœur de l'activité de nos syndicats. Le constat est fait d'un déficit de vie syndicale dans nos structures qui a amené indéniablement à un appauvrissement de notre syndicat. Car la vie syndicale c'est quoi ? C'est ce qui donne corps à notre action, ce qui nous permet de mettre en adéquation nos moyens et nos revendications, c'est ce qui fait vivre notre activité. La vie syndicale c'est la syndicalisation et nous pouvons légitimement nous poser la question : la travaillons-nous ? La travaillons-nous bien et suffisamment ? Quels moyens mettons-nous en œuvre pour renforcer nos forces ? Sommes-nous bien organisés sur nos territoires pour répondre aux attentes des salariés ? Nous adressons-nous à tous les salariés et à toutes les formes de salariat ?

Mais la vie syndicale c'est aussi la formation de nos syndiqués : pourquoi avons-nous tant de difficultés à amener nos syndiqués, nos élus et mandatés dans nos formations ? Alors que nous sommes tous conscients qu'un syndiqué formé est un syndiqué qui sait et comprend l'objet et le sens de nos revendications, qu'il en sera le porteur auprès des salariés pour à son tour les amener à s'interroger sur nos revendications et à se syndiquer à la CGT. Comment travaillons-nous pour amener nos syndicats à faire venir leurs syndiqués à nos formations ? Quels moyens nous donnons-nous pour y parvenir ? Quels engagements prenons-nous pour former tous nos syndiqués ?

La vie syndicale ce sont aussi les reversements de cotisations et le lien financier qui fait de régit notre confédération. Un syndiqué qui cotise, c'est toute la structure CGT qui bénéficie de moyens pour faire vivre la vie syndicale et l'activité syndicale. Alors pourquoi éprouvons-nous tant de difficultés pour que nos syndicats reversent ? Comment expliquer que des syndicats n'est toujours pas reversé les cotisations plus d'un après la fin de l'exercice ? Quels moyens mettons-nous en œuvre pour répondre à ce défi ? Quelles décisions sommes-nous prêts à prendre pour y parvenir ?

La vie syndicale ce sont encore pleins d'autres activités qui doivent nous permettre de relever le seul défi qui compte vraiment : renforcer notre nombre de syndiqués, créer de nouveaux syndicats pour augmenter le rapport de force. Car notre enjeu principal pour ces prochaines années, mes camarades, c'est notre représentativité. Voir la CGT devenir la 2^{ème} organisation syndicale du secteur privé, c'est voir la réalité de nos insuffisances s'étaler sous nos yeux. Et si au global nous restons la 1^{ère} organisation syndicale en cumulant public et privé, nous en devons pas nous voiler la face et nous interroger sur ce qui n'a pas fonctionné, ce qui n'a pas été fait ou suffisamment fait dans nos structures pour arriver à ce résultat. Écoutons le message de Philippe Martinez sur ce sujet (*passage du message vidéo de Philippe qui dure 3.16mn*)

Que devons-nous retenir de ce que dit Philippe ?

- Que la CGT est absente dans de trop nombreuses entreprises ce qui induit un écart potentiel de 500000 électeurs
- Que là où la CGT est présente elle enregistre le plus souvent de meilleurs résultats que les autres OS
- Que les bons résultats dans les TPE ne compensent pas du fait de la faible participation nos pertes dans de grandes entreprises.
- Mais surtout que la CGT doit s'implanter partout, quelque soit la taille de l'entreprise et quelque soit les catégories professionnelles.

Distribution du tableau des résultats + diffusion à l'écran

C'est d'autant plus frustrant que l'écart en nombre de voix est faible entre nous et la CFDT sur le secteur privé avec 80000 voix !

L'enjeu est donc important, primordial même. Nous ne pouvons pas rester second en 2020, nous devons mettre en route la machine à gagner, à regagner même, et reprendre cette 1^{ère} place. Nous n'avons que trop entendu les moqueries et la satisfaction du patronat et des politiques de nous voir dépasser par la CFDT. Reprendre notre place, cela passera forcément par une mise en action de toutes nos forces, une prise de conscience de chacun du travail nécessaire à mener pour y arriver. Pour arriver à cela, nous devons identifier ce que sont nos forces organisées, où nous sommes présents, mais aussi où nous ne sommes pas ou plus présent, et comment nous devons travailler pour augmenter notre présence dans les entreprises et augmenter notre nombre de syndiqués.

Il nous faut d'abord très bien connaître nos syndicats et nos syndiqués. Alors où en sommes-nous aujourd'hui ? (*Distribution du tableur Excel état d'organisation*)

Au 31 mars 2017, l'état de nos forces organisées est le suivant :

- Pour l'année 2015 qui vient d'être close pour les reversements nous finissons avec :
 - 4366 syndiqués, soit 142 syndiqués de moins qu'en 2014
 - 115 syndicats
 - Pour l'UL du grand Angoulême, cela donne 2777 syndiqués (2878 en 2014) pour 61 syndicats
 - Pour l'UL de Cognac, 720 syndiqués (739) et 17 syndicats
 - Pour l'UL de Charente Limousine, 283 syndiqués (295) et 9 syndicats
 - Pour l'UL Horte et Tardoire, 114 syndiqués (132) et 4 syndicats
 - Pour l'UL du Ruffécois, 216 syndiqués (194) et 7 syndicats
 - Pour l'UL Sud Charente, 254 syndiqués (268) et 7 syndicats
- Pour l'année 2016, nous arrivons à 4100 syndiqués après 15 mois de reversement, soit pratiquement à l'équivalent de l'année 2015 après 15 mois (4096).

Afin de mieux connaître encore nos syndicats, de mettre encore plus de lien ou du lien tout court avec nos syndicats, nous vous proposons que chacun d'entre les membres de la CE soit identifié comme « référent » de syndicat. Le rôle de référent est d'être l'interlocuteur privilégié du syndicat, d'être le relais entre le syndicat et la CE. Etre en contact de manière régulière, solliciter le syndicat sur les initiatives organisées par l'UD, être invité à leur CE, leur réunion. L'objectif est d'être au plus près de nos syndicats pour les soutenir, d'être avec eux dans la proximité et les amener à participer à nos collectifs de travail qui sont là pour la mise en œuvre de nos résolutions de congrès (*distribution du tableau de répartition*) suivi des *explications si besoin*.

Afin de nous implanter partout et dans toutes les entreprises, il est nécessaire que nous puissions connaître la cartographie de nos territoires et identifier les entreprises de + de 10 salariés par chacun d'eux. Pour ce faire, nous vous proposons de nous appuyer sur notre partenaire SECAFI qui peut nous apporter des moyens techniques répondant à cette problématique. A partir de ce résultat, nous pourrions identifier les entreprises où nous ne sommes pas présents et travailler avec les Uls et les syndicats à des plans de travail. Ces cartographies arriveront rapidement nous l'espérons. Néanmoins, le travail peut être déjà lancé par la mise en œuvre de plan de travail. Aussi nous vous proposons d'interpeller les Uls en leur demandant de travailler lors de leur prochaine CE à un ciblage de syndicat et de camarades qui pourraient venir en soutien à nos opérations de distributions.

Il nous faut aussi travailler avec les Uls sur notre présence aux négociations des protocoles électoraux, véritable porte d'entrée dans les entreprises où nous ne sommes pas. Nous vous proposons :

- Que le collectif communication travaille rapidement à l'élaboration d'un tract de présentation de la CGT pour les élections professionnelles qui serait utilisé sur tous nos territoires pour distribuer dans les entreprises où il y a des élections.

Le constat sur nos difficultés a été identifié aussi dans nos rencontres UD/Uls et nous prouvent que la tâche sera longue mais que chacun dans les syndicats doit prendre conscience de l'importance de l'interpro sur son territoire. (*Distribution des bilans UD/Uls de Sylvain*)

Pour travailler et construire notre activité, la CE a validé des collectifs de travail. Nous devons aujourd'hui en valider les animateurs, charge à eux désormais de travailler à la construction de ces collectifs, charge à nous d'expliquer à nos syndicats et à nos Uls de l'importance d'y être présent pour construire ensemble ce que nous voulons afin de répondre aux défis qui nous attendent. (*Distribution du tableau des collectifs*).